

CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE DU JEUDI 4 AVRIL 2024
COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 4 avril à 14h30, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Denis PRÉVOST, Maire.

Etaient présents : M. Denis PRÉVOST, M. Frédéric MAGNIER, Mme Chantal GUILLEMANT, Mme Sylvie LECOCQ, Mme Micheline DENEUFÉGLISE, Mme Thérèse GRIOCHE, Mme Marie-Christine SERBOURDIN

Absents non excusés : \

Excusés : Mme Martine LELEU qui donne procuration à M. Denis PRÉVOST, Mme Monique DUPONT qui donne procuration à M. Frédéric MAGNIER

Secrétaire de séance : Mme Micheline DENEUFÉGLISE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'assemblée approuve le compte administratif 2023 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses 13 035,76 euros Recettes 39 585,83 euros
soit un excédent de **26 550,07 euros**

Section d'investissement

Néant

Le compte de gestion du receveur reprenant les mêmes résultats est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif 2024, équilibré à 34 900,07 euros en section de fonctionnement et en section d'investissement : néant, est approuvé à l'unanimité.

BONS D'ALIMENTATION

Les bénéficiaires des bons d'alimentation verront leur attribution augmenter de 3 % à compter du 1^{er} juin 2024. Une nouvelle grille de ressources servant à déterminer les secours sera établie pour tenir compte de cette hausse. Les montants seront arrondis à l'euro près.

QUESTIONS DIVERSES

- nombre de bénéficiaires à l'aide à la formation du BAFA : 2 en 2023
- nombre de bénéficiaires à l'aide au permis de conduire : 3 à ce jour

La séance est levée à 16h.